



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2984
10 octobre 2025
1,50 € • DOM: 2€



Le journal
d'Arlette Laguiller

Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le vrai pouvoir n'est ni à Matignon ni à l'Élysée



DÉFENSE-92.FR - ACTU-TRANSPORT-LOGISTIQUE.FR - SANOFI

Maroc

**La révolte
d'une jeunesse**

Page 16

Santé

**Économies payées
par la population**

Pages 6 et 7

Gaza

**Deux ans d'une
guerre barbare**

Pages 8 et 9

Leur société

- Crise politique: un système à bout de souffle 3
- LR: au bord de la crise de nerfs 3
- À gauche: prêts à servir le capital 4
- Budget: pour financer quoi? 4
- Montauban: après la législative partielle 4
- Pétrolier « russe »: flotte fantôme et poubelles flottantes 5
- Guyane: une arrestation qui provoque l'indignation 5
- Le racisme affirmé dans les forces de police 5
- 80 ans de Sécurité sociale: comptes et légendes 6
- Maladies professionnelles: épidémie de fraude patronale 6
- Aliments pour enfants: petits et gros filous 6
- Alzheimer: course au profit et économies 7
- Des malades et leur famille livrés à eux-mêmes 7
- Honoraires médicaux: ça dépasse les bornes! 7
- Fast fashion: éthique à géographie variable 11
- Banques et actionnaires: comme larrons en foire 11
- Pesticides: interdits et exportés 11

Dans le monde

- Deux ans après le 7 octobre: Israéliens et Palestiniens dans une double impasse 8
- Flottille pour Gaza: arrestations violentes 8
- Plan Trump: vers un protectorat sur les ruines 9
- États-Unis: employés victimes du shutdown 9
- Maroc: une jeunesse dans la rue 16
- Une manifestation pour Gaza 16
- Le Medef et la Syrie: les vautours 16

Il y a 60 ans

- Août 1965, aux États-Unis: la révolte noire de Watts 10

Dans les entreprises

- ArcelorMittal - Basse-Indre 12
- Deliveroo 12
- Apprentissage: la galère pour les jeunes 12
- RATP Bus 13
- SNCF - Lyon Perrache 13
- TGV: prix qui varie, bien fol qui s'y fie 13
- Accenture 13
- Saint-Gobain PAM 14
- Forvia - Flers 14
- Storengy - Oise 14
- Carrefour Alma - Rennes 15
- Clinique Vinci - Chambray-lès-Tours 15

Agenda

- Fêtes régionales 3

Le vrai pouvoir n'est ni à Matignon ni à l'Élysée

Lecornu a jeté l'éponge. Macron a-t-il encore une carte à jouer? Se résoudra-t-il à une nouvelle dissolution? Dans les deux cas, ce sera un jeu de dupes.

Car les véritables dirigeants de la société ne sont ni à Matignon ni à l'Élysée. Ils sont dans les conseils d'administration des grands groupes capitalistes. Ce sont les grands actionnaires, ce sont les multimilliardaires, français et autres, qui étendent leurs tentacules pour exploiter les travailleurs du monde entier.

Le vol de deux années de retraite, ce sont eux qui l'ont ordonné. Les licenciements, les fermetures d'entreprises, les salaires de misère qui se généralisent s'expliquent par leur appât du gain, par leur volonté d'ajouter des milliards à leurs milliards.

L'inflation a été le fruit de leur politique, car tous les capitalistes ont profité des tensions internationales, des difficultés d'approvisionnement ou des changements politiques pour faire flamber les prix. Le prix d'une voiture neuve, par exemple, a augmenté de 24% entre 2020 et 2024! Les constructeurs automobiles se plaignent d'en avoir vendu moins, mais ils les ont vendues plus cher et ont maintenu leurs gigantesques profits.

Même la dette de l'État, que la plupart des politiciens imputent aux malades, aux retraités ou aux chômeurs est de la responsabilité des capitalistes. Car, même si ces messieurs ont les poches qui débordent, ils sont les premiers à pleurnicher et à demander l'aide de l'État. Ils ont ainsi bénéficié de baisses d'impôts et d'aides en tout genre. Le tout pour une somme qui va de 211 à 270 milliards par an.

Un des moyens du chantage patronal sur les travailleurs est de hurler à la concurrence internationale. Mais ils font partie de ceux qui l'organisent!

Le groupe Shein, décrié parce qu'il est chinois, produit dans des usines qui travaillent déjà pour toutes les grandes marques européennes, les Pimkie, les Decathlon... Le constructeur Stellantis s'est allié à un constructeur chinois, histoire de manger à tous les râteliers. Les tomates qui arrivent du Maroc sur nos étals sont produites par le groupe Azura, une firme franco-marocaine qui exploite des ouvrières marocaines ou des journaliers africains payés 9 euros par jour. Les agriculteurs français sont donc concurrencés par des capitalistes de l'agriculture bien français!

Ces capitalistes sont toujours présentés comme des investisseurs qu'il faudrait remercier. Mais

pour qu'ils daignent investir, il faut que l'État leur apporte tout sur un plateau: le site, les financements, des travailleurs formés, de l'aide pour la recherche... Ils ne sont rien d'autre que des mercenaires du profit et des aventuriers de la finance.

Ils sont aussi les responsables de l'évolution de plus en plus nationaliste et guerrière de la société. Car ce sont leurs intérêts, leur volonté de pillage de telle ou telle région et leur désir d'accéder à tel ou tel marché qui alimentent les rivalités entre États. La concurrence et la guerre économique, que les groupes capitalistes se sont toujours menées à l'échelle nationale, font rage à l'échelle de la planète. C'est cela qui plonge de plus en plus de peuples dans des guerres fratricides.

La famille Dassault n'a pas intérêt à ce que la guerre en Ukraine s'arrête. Que le Moyen-Orient soit une poudrière, c'est tout bénéfique pour elle.

Alors, voilà qui a le vrai pouvoir sur nos vies, sur l'économie et sur l'évolution de toute la société!

Et cette dictature patronale ne peut être remise en cause par aucune élection, car elle ne se fonde pas sur le résultat des urnes mais sur la propriété privée des capitaux. Une famille bourgeoise comme la famille Renault, propriétaire du groupe de luxe LVMH, gère

plus d'argent que le ministre de l'Éducation et celui des Armées réunis. Cela lui donne le pouvoir d'exploiter les travailleurs pas seulement en France, pas seulement en Europe, mais à l'échelle du monde.

Tant que cette classe capitaliste aura le pouvoir et dominera en dirigeant les grands groupes économiques, nous irons vers toujours plus d'inégalités, d'exploitation, de privations, de divisions, de crises et de guerres.

Mais nous irons, aussi, vers de nouvelles révoltes comme celles qui ont explosé au Népal, à Madagascar et au Maroc. Dans ces pays, la jeunesse des classes populaires refuse la misère, l'exploitation et la corruption, elle a mille fois raison!

C'est au travers de telles explosions sociales que les travailleurs peuvent jouer leur rôle moteur et transformer la société en expropriant la grande bourgeoisie et en la chassant du pouvoir politique. Il sera alors possible de refonder la société et de mettre en commun les immenses possibilités qu'elle recèle déjà.

Alors, n'attendons rien du cirque institutionnel et électoral. Reprenons confiance dans nos propres forces, car il y a un monde à changer!

Nathalie Arthaud



Crise politique : un système à bout de souffle

L'incapacité des Premiers ministres successifs nommés par Macron à former des gouvernements capables de faire voter leur budget à l'Assemblée nationale a des causes plus profondes que l'irresponsabilité des politiciens et la psyché de Macron.

Lecornu s'est heurté à la même quadrature du cercle que Barnier et Bayrou avant lui : l'impossibilité de trouver une majorité de députés pour le soutenir dans une Assemblée nationale coupée en trois blocs plus ou moins égaux sans aucune majorité. Formellement, cette situation résulte de la dissolution décidée par Macron en juin 2024 après la gifle électorale reçue aux Européennes. Elle résulte encore des tractions entre des partis concurrents pour réaliser des fronts d'une sorte ou d'une autre, le NFP à gauche

avant les élections, le front républicain entre la gauche et les macronistes contre le RN entre les deux tours.

Pourtant, la plupart des partis représentés au Parlement ont déjà gouverné ensemble, dans des coalitions ou sous forme de cohabitation. Des macronistes ont commencé leur carrière au PS comme Borne et d'autres chez LR, comme Lecornu. LR reprend le programme du RN et ses cadres passent régulièrement au RN. Des insoumis viennent du PS ou des Verts. Et si le torchon brûle aujourd'hui entre le

PS et LFI, si le PS fait des offres de service à Macron tandis que LFI appelle à sa démission, les députés des deux partis se sont fait élire ensemble sur un même programme.

Quand ils ont exercé le pouvoir, ces partis ont tous mené la politique exigée par le grand patronat dans cette période de crise économique. Les uns ont complété les lois initiées par les autres, comme les réformes successives des retraites imposées depuis 2003, qui ont progressivement porté l'âge de départ de 60 à 64 ans tandis que le montant des pensions était réduit. Tous ont arrosé le grand patronat d'argent public, se contentant de changer le prétexte et le nom du dispositif. Tous ont apporté leur contri-



bution aux attaques anti-ouvrières, à la généralisation de la précarité, à la démolition du code du travail, sous l'égide de Bertrand, El Khomri ou Borne. Tous ont laissé le patronat licencier à sa guise, ruinant des régions entières.

Au fond, les partis qui ont alterné au pouvoir pendant des décennies, de droite et de gauche, se sont discrédités auprès de leurs électeurs précisément parce qu'ils ont mené cette politique contre les classes populaires. En prenant leur relais, les macronistes, qui prétendaient dépasser ce clivage, se sont usés encore plus rapidement, plongeant le système parlementaire dans une crise sans fin.

Ce ne sont pas leurs convictions qui empêchent les différents partis de former une grande coalition pour mettre en œuvre, ensemble, la politique réclamée par la bourgeoisie, ce que déplorent les commentateurs qui comparent avec la situation dans d'autres

pays et ce que dénoncent les représentants du patronat qui traitent ces chefs de partis d'irresponsables. Ce qui les en empêche, ce sont les calculs à court terme des uns et des autres, leurs rivalités dans la perspective de l'élection présidentielle de 2027, de possibles élections législatives anticipées ou des prochaines élections municipales.

Car dans un système parlementaire, pour qu'une écurie politicienne puisse remplacer sans à-coup celle qui s'est usée au pouvoir, il faut que les partis en lice puissent promettre autre chose que « du sang et des larmes » à leurs électeurs avec une certaine crédibilité. Dans une époque de crise, de guerre commerciale et de marche à la guerre, c'est bien cette démocratie bourgeoise qui atteint une nouvelle fois ses limites, parce que la bourgeoisie elle-même est de plus en plus incapable de diriger la société.

Xavier Lachau

LR au bord de la crise de nerfs

Bruno Retailleau a été vexé comme un pou du fait, affirme-t-il, que Sébastien Lecornu, à la veille de l'annonce, le 5 octobre, de son ex-nouveau gouvernement, « [lui] a caché qu'il y aurait la nomination de Bruno Le Maire ».

Retailleau s'est vengé en se désolidarisant de son ancien collègue chez les Républicains, poussant Lecornu à jeter l'éponge et à donner sa démission.

La prétendue incompatibilité entre les deux Bruno de la droite et autres raisons laborieusement avancées par l'ex-futur-ex ministre de l'Intérieur ne font qu'illustrer les gesticulations des LR pour exister en tant que parti politique doté d'un programme que les commentateurs puissent différencier de celui de son concurrent, le RN.

Elle en est donc réduite là, la « grande famille

gaulliste », de RPF en LR, en passant par l'UNR, l'UDR, le RPR, l'UMP... Après avoir fourni de nombreuses têtes d'affiche réactionnaires à la bourgeoisie française pendant des décennies, elle n'a donc plus que ces dérisoires moyens pour rappeler à ses mandants qu'elle existe encore ? Certes, elle n'a recueilli aux dernières élections législatives que 7,4 % des voix, mais elle dispose tout de même, grâce aux alliances électorales, de 50 députés. Le Sénat lui est acquis, ainsi que des régions et bien des élus locaux.

Et pourtant, visiblement, la fébrilité gagne.

C'est que déjà des rats ont quitté le navire, des Ciotti et même des Sarkozy lorgnent clairement vers le RN, et semblent suivre une pente inexorable. Depuis longtemps, sous la pression de son concurrent d'extrême droite, LR penche de plus en plus dans cette direction. Et de réclamer, comme l'a fait Retailleau, que « toute la politique des visas » soit attribuée à son ministère et que l'Aide médicale d'État (AME) soit durcie. Et de diaboliser les travailleurs immigrés anciens ou récents, au point que la droite tend progressivement à effacer ses frontières avec le RN. Ses têtes d'affiche, Bertrand, Wauquiez, Péresse ou Bellamy, doivent pour se différencier de la bande concurrente inventer des postures, du haut de sa région ou de sa clique, boudier, ou jouer le grain de sable qui bloque la mécanique politique dans la mesure où le grand patronat le tolère.

La « droite la plus bête du monde », comme l'avait qualifiée il y a près de 70 ans Guy Mollet, dirigeant de la SFIO, en est réduite à se chercher un créneau, une petite place dans le caniveau. Mais voilà que déjà Le Pen, Bardella et Zemmour y règnent en maîtres.

Viviane Lafont



Fêtes régionales

Grenoble

Samedi 11 octobre
à partir de 14 heures
Salle des fêtes
d'Échirolles
à 17h : débat avec
Nathalie Arthaud

Orléans

Samedi 11 octobre
de 14h à minuit
Salle des Bicharderies
à Fleury-les-Aubrais

Bordeaux

Dimanche 12 octobre
à partir de 11 heures
Salle des fêtes
Victor-Hugo, Château du
Diable à Cenon
(88, rue Victor-Hugo)
Débat avec Jean-Pierre
Mercier dans l'après-midi

Besançon

Samedi 11 octobre
à partir de 15 heures
Salle de la Malcombe

Orléans

Samedi 11 octobre
de 14h à minuit
Salle des Bicharderies
à Fleury-les-Aubrais

Le Mans

Samedi 18 octobre
de 17h à minuit
Salle Pierre Guédou,
impasse Floréal

Tours

Samedi 18 octobre
de 14h30 à minuit
Salle des fêtes
de Saint-Pierre-des-Corps

À gauche : prêts à servir le capital

Olivier Faure, le premier secrétaire du Parti socialiste, l'a de nouveau affirmé : il répondra « positivement » si le PS est appelé à Matignon.

Cette option a semblé se rapprocher depuis que, le 7 octobre au soir, Élisabeth Borne a suggéré, dans les colonnes du *Parisien*, la « suspension » de la réforme des retraites qu'elle avait pilotée. C'est en effet la condition avancée par le PS pour sa collaboration à l'éventuel nouveau gouvernement.

« Il y a une sortie de crise possible, c'est qu'enfin, monsieur Macron nomme un Premier ministre de gauche, qu'il permette à des responsables

de gauche de mettre en place des mesures qui répondent aux besoins des Français », a ajouté Fabien Roussel, le secrétaire national du Parti communiste français.

Le 7 octobre, après une première réunion regroupant Les Écologistes et La France insoumise, mais sans le PS ni le PCF, une autre débutait. Cette fois sans LFI, cette réunion regroupait le Parti socialiste, Les Écologistes et le PC. En fait, tous les partis de gauche se proposent

depuis des mois pour gouverner. Si, à la différence du PS, le parti de Mélenchon appelle à la dissolution et à la démission de Macron et ne propose pas ses services tout de suite, c'est en espérant être dans une meilleure situation plus tard pour parvenir au gouvernement.

En réalité, tous ces responsables politiques de gauche proposent un plat agrémenté de promesses de justice sociale que les travailleurs ont déjà goûté. Fabien Roussel, partisan d'un gouvernement de coalition, propose par exemple une baisse de la

Budget : pour financer quoi ?

Y aura-t-il un budget cette année, et lequel ?

La question taraude les milieux patronaux, habitués à vivre sous perfusion d'argent public.

Le président du Medef, Patrick Martin, qualifie les péripéties politiques actuelles de « débat hors sol » et chiffre d'emblée leur coût à neuf milliards d'euros de PIB. L'U2P, un syndicat patronal représentant les petites entreprises, déclare pour sa part dans un communiqué : « Les intérêts des politiciens ont de nouveau pris le dessus sur l'intérêt général du pays », et demande à Emmanuel Macron et au Parlement de « sortir de l'impasse actuelle et de donner un budget à la France ».

Le patronat est clairement fâché contre ceux qui sont censés servir ses intérêts à la tête de l'État et qui ont réussi à gripper la machine. Il se plaint de l'incertitude engendrée par leurs querelles. La surtaxe d'impôt

sur les grandes entreprises sera-t-elle reconduite ? Les primes à l'embauche des apprentis réduites en 2025 reviendront-elles à ce qu'elles étaient auparavant ? Quelles exonérations de cotisations sociales seront appliquées ? Autant de questions qui obsèdent les chefs d'entreprise et qu'ils couvrent du voile d'un prétendu intérêt du pays. Elles se résument en fait à une seule : va-t-il enfin sortir de tout l'imbroglio politique un gouvernement capable de faire payer la population ?

Un budget, il en faudrait certes un, mais pas celui qui finira, d'une manière ou d'une autre, par sortir de la machinerie institutionnelle élaborée à cet effet. Il devrait se fixer l'objectif de reconstruire le système de santé afin que les malades

n'attendent plus interminablement sur un brancard aux urgences et que les délais d'attente pour un rendez-vous médical ne dissuadent plus une partie de la population de se soigner. Il devrait prévoir que dans les établissements scolaires les élèves puissent trouver réellement un enseignant devant eux toute l'année et étudier dans des classes non surchargées. Quant à la dette contractée dans le seul intérêt des capitalistes, ce budget leur imposerait de la payer sur leurs profits. Autrement dit, il prévoirait les financements nécessaires pour satisfaire les besoins de la grande majorité de la population.

Ce n'est certes pas du gouvernement bourgeois qui sortira des combines actuelles qu'il faut attendre un tel budget. Il faudra pour cela un gouvernement des travailleurs.

Daniel Mescla



Manifestation contre les lois El Khomri et la démolition du Code du travail sous Hollande le 9 mars 2016 à Paris.

CSG pour augmenter le pouvoir d'achat, « sans pénaliser » les entreprises, précise-t-il. C'est avouer qu'il n'a aucunement l'intention de s'en prendre aux profits des patrons.

Comment croire que ces partis de la gauche officielle mèneraient une politique différente de celle de la droite et de Macron alors qu'ils ne l'ont pas fait lorsqu'ils étaient au gouvernement, avec un président issu de leurs rangs et la majorité à l'Assemblée ? Sous Mitterrand, ils ont imposé le blocage des salaires, et les licenciements dans les entreprises nationalisées. Le gouvernement Rocard a institué de nouveaux impôts, comme la CSG et la CRDS. Celui de Jospin a lancé une vague de privatisations. Le président Hollande a décidé des aides

au capital, lui qui s'était déclaré l'ennemi de la finance.

Les dirigeants de la gauche voudraient bien pouvoir remettre en marche une machine à illusions dont on a vu les effets. Les espoirs que nombre de travailleurs avaient mis en eux et qu'ils ont trahis ont entraîné leur démoralisation et favorisé ainsi la montée de l'extrême droite. Mais cette expérience est là, et beaucoup ne l'ont pas oubliée.

Il n'y a pas de sauveur suprême, comme le dit *L'Internationale*, le chant des travailleurs. Ceux-ci doivent refuser de confier leur sort à des partis de gouvernement qui, de la gauche au RN, se prosternent devant la loi du profit et qui, une fois au pouvoir, servent le grand capital.

Aline Retesse

Montauban : après la législative partielle

L'élection législative partielle qui a eu lieu à Montauban le 5 octobre est la conséquence de la condamnation et de l'inéligibilité de la députée Brigitte Barèges élue en 2024 avec le soutien de Ciotti et du RN et dont les comptes de campagne ont été invalidés.

Dans cette 1^{re} circonscription du Tarn-et-Garonne, il y avait pas moins de six candidats de droite ou d'extrême droite (dont un ciottiste soutenu par le RN, une ex-RN, une macroniste, un LR) et deux candidats pour la gauche (l'un du PS-PRG et l'autre soutenu par LFI, EELV, PCF, NPA).

L'abstention a été de 66 %, ce qui était attendu. Le candidat « Lutte ouvrière, le camp des travailleurs », Richard Blanco, a recueilli 470 voix, soit 1,5 % des suffrages exprimés. Le second tour

opposera le candidat ciottiste-RN à la candidate du PS.

Lors de cette campagne, les préoccupations des classes populaires apparaissaient très loin de la joute électorale. Dans les discussions avec de nombreux travailleurs, dans les cités populaires, il était bien plus question des fins de mois de plus en plus difficiles et des attaques du gouvernement contre les salariés, les retraités, les chômeurs et les malades.

Les travailleurs rencontrés montraient leur dégoût envers les politiciens. Il était d'autant plus important, en présentant des candidats « Le camp des travailleurs », d'affirmer l'existence d'un courant politique disant clairement que les travailleurs doivent prendre la direction de la société.

Correspondant LO



Pétrolier "russe" : flotte fantôme et poubelles flottantes

Le 27 septembre, au large d'Ouessant, la marine nationale a arraisonné le *Boracay*, pétrolier de 244 mètres naviguant sous pavillon du Bénin.

Ce navire transportant du pétrole russe à destination de l'Inde était soupçonné d'avoir servi de pont d'envol pour les drones mystérieux ayant survolé à plusieurs reprises des aéroports et sites stratégiques du Danemark. Les autorités n'ayant rien trouvé à bord, le capitaine et le second ont été relâchés et le *Boracay* a repris sa route. Le capitaine est convoqué au tribunal de Brest, le 23 février prochain, pour répondre de « refus d'obtempérer ».

Macron a personnellement commenté l'affaire et parlé de pétrolier russe espion, de « confrontation permanente avec la Russie », pays qui représenterait « une menace structurelle pour l'Europe ». Et de demander une

réunion des chefs d'état-major des pays européens. Le chancelier allemand a quant à lui déclaré « ne pas être en guerre, mais pas en paix non plus avec la Russie ». Le Premier ministre danois a surenchéri en proposant, le 7 octobre, un contrôle militaire plus étroit encore sur le Skagerak, le détroit entre la mer Baltique et la mer du Nord, passage obligé sur la route des grands ports de Russie d'Europe. C'est un nouveau pas dans l'escalade de déclarations, de propagande mais aussi de manœuvres et d'investissements militaires européens dirigés contre la Russie. Le premier résultat en est, comme toujours, la perspective de quelques milliards dans les poches des industriels chargés de

mettre en place un « mur anti-drones ».

L'arraisonnement du *Boracay* a mis en lumière ce que les médias nomment la « flotte fantôme russe ». Il s'agit de ces centaines de navires qui contournent l'embargo mis progressivement en place par les pays européens contre le pétrole et les navires russes depuis le déclenchement de la guerre en Ukraine. Immatriculés sous tous les pavillons de complaisance possibles, des pétroliers chargent leur cargaison dans les terminaux russes de la Baltique ou de la mer Noire et la transportent jusqu'à l'endroit où le pétrole russe sera débaptisé. Cela peut se faire en pleine mer par transbordement ou, plus fréquemment, en Chine et en Inde. Dans ce dernier pays, devenu le premier importateur de pétrole russe, le

brut peut être raffiné, devenant ainsi du diesel indien, et repartir... vers l'Europe.

La Russie de Poutine, qui prétend ne rien savoir du *Boracay*, a besoin de vendre son pétrole, et donc de la flotte fantôme, pour financer sa sale guerre. L'Europe fait mine de découvrir le pot aux roses mais ses gesticulations à propos des drones et du pétrolier espion ne masquent pas sa tolérance sur les poubelles flottantes.

Un contrôle effectué en Estonie a révélé que le *Boracay* avait eu, depuis 2022, neuf gestionnaires, quatre propriétaires, cinq noms et sept pavillons. Le navire présentait, ce jour-là, pas moins de quarante infractions au code de navigation et aux normes de sécurité. Mais rien de tout cela, et pas même l'intervention de la marine nationale, n'interdit

la navigation de tels vaisseaux fantômes parce que tous les États savent qu'il y a des milliers de *Boracay* sur les mers et qu'ils sont indispensables à la bonne marche des affaires.

Enfin, les bonnes âmes médiatiques et politiques s'interrogent gravement sur le probable défaut d'assurance de la flotte fantôme. Qu'elles se rassurent, cela n'a aucune importance. En effet, lorsqu'un navire dûment assuré fait naufrage, emportant le pont de Baltimore et six ouvriers ou ruinant par pollution des milliers de pêcheurs du Kerala, pour ne citer que ces deux catastrophes, les assurances refusent de payer, nul ne parvient ou même ne songe à les y contraindre et cela n'éveille pas la vigilance, par exemple, d'un Macron.

Paul Galois



Le pétrolier bloqué par le gouvernement français.

ANDREY EROFEEV MARINETRAFFIC

Guyane : une arrestation qui provoque l'indignation

La convocation par la gendarmerie de la principale du collège Auguste-Dédé de Remire-Montjoly, près de Cayenne, avec prise d'empreintes et photo, a créé une indignation générale dans la population de Guyane.



Les élèves du lycée Lama-Prevot, habillés en rouge pour dénoncer le racisme.

Tout a commencé en juin dernier, lors d'une embrouille entre élèves dans le collège. Lorsqu'un d'entre eux a dit à ses camarades que « la place des Noirs est dans les champs de coton », il a été immédiatement sanctionné par la principale. Les parents de ce jeune élève en classe de 5^e, policiers tous les deux, ont alors porté plainte contre elle pour harcèlement, d'où la convocation.

Choqués, les enseignants du collège ont été les premiers à réagir, affirmant tout de suite leur soutien à la principale. Ce n'était que le début d'une mobilisation à laquelle nombre de parents d'élèves se mêlèrent pour dénoncer le racisme, l'attitude des parents policiers et la réaction de la gendarmerie. Vendredi 3 octobre, parents, enseignants et syndicats se sont ainsi retrouvés devant le collège

pour soutenir la principale et un rassemblement s'est tenu le lendemain en soirée place des Palmistes à Cayenne. Lundi 6 octobre, un appel à la grève à l'initiative des deux députés guyanais, avec manifestation à Cayenne, a réuni 600 personnes devant la préfecture. Les élèves de deux lycées, Lama-Prevost à Remire et Melkior à Cayenne, se sont mis en grève.

Le préfet a annoncé à une délégation de manifestants que les deux policiers en cause dans cette affaire ont été suspendus et qu'une enquête administrative va être ouverte. Cela montre que les autorités comprennent que la mobilisation n'est pas un feu de paille. Les responsables, tels que le recteur, le préfet, le chef de la police, sont tous sur le pont et chacun y va de sa petite phrase. Mais c'est l'émotion créée dans la population et ce début de mobilisation de jeunes et de travailleurs qui commencent à inverser le cours des choses : d'une situation où les policiers racistes se comportaient comme des rois tout-puissants à une

situation où la population commence à se faire entendre et respecter.

Au sein d'une population guyanaise qui est une mosaïque de peuples : Bushinengués, Créoles, Amé-

rindiens, Hmong, Chinois, Haïtiens, Brésiliens, Européens, Surinamais, Antillais, Afghans, Syriens, etc., le développement du racisme serait dévastateur.

Jacques Lequai

Racisme affirmé dans la police

Un article du média France Guyane sur les affaires de racisme ayant touché ces dernières années policiers et gendarmes montre qu'il y a deux poids, deux mesures.

Les agissements contre les policiers passent en effet en comparution immédiate, alors qu'à l'inverse les comportements des policiers tombent dans les oubliettes. À Saint-Laurent-du-Maroni, en 2018, dans son discours d'adieu devant ses collègues et le sous-préfet, un gendarme avait évoqué « une faune exceptionnelle, tous ces singes hurleurs lançant autant de jurons que de parpaings pour marquer leur territoire,

ces petits caïmans trem-pant jour et nuit dans l'alcool ».

En août 2023, une vidéo a fait le tour des réseaux sociaux où l'on voit un policier de la BAC dire lors d'une altercation avec des jeunes à Cayenne : « Moi, ma famille est en Guyane depuis 200 ans. Ici, c'est chez moi. On est arrivés dans le même bateau, mais pas au même étage. » Une apologie de plus de l'esclavage et du suprémacisme blanc.

Bien d'autres propos racistes du même genre sont rapportés. Mais maintenant, trop c'est trop !

J.L.

80 ans de Sécurité sociale : comptes et légendes

Les 80 ans de la Sécurité sociale, instaurée par les ordonnances des 4 et 19 octobre 1945, sont diversement célébrés.

L'institution elle-même s'autocongratule dans diverses manifestations, colloques et expositions dans tout le pays. Elle est suivie en cela par la gauche politique et syndicale, particulièrement le PCF et la CGT, qui se targuent d'être à l'origine de cet incontestable progrès social. D'autre part, l'arc politique partant de la droite du PS jusqu'au RN, tout en affirmant son attachement à « notre modèle social », n'a eu de cesse d'imposer des coupes budgétaires, des régressions et, pour certains, de proposer la destruction même du système de sécurité sociale tel qu'il existe depuis 1945.

Le recul de l'âge de la retraite, la moindre protection contre la maladie, le déremboursement de nombreux médicaments, les mauvais coups contre l'hôpital public, les franchises et leur augmentation rognent les effets de la Sécurité sociale au prétexte d'équilibrer ses

comptes. Mais l'équilibre mathématique des comptes en question, tel que prévu à sa fondation, est basé sur l'illusion, ou plutôt le mensonge, d'une société dans laquelle chacun contribue selon ses moyens. Salariés et employeurs, cotisant à la hauteur prévue, assureraient ainsi de concert, sous l'œil bienveillant des représentants syndicaux et grâce à la neutralité de l'État, la retraite des vieux travailleurs, la couverture des blessés et malades et l'harmonie sociale pour tous.

En fait, le patronat fait pression en permanence sur les salaires, avec évidemment l'aide de l'État et c'est bien la principale raison du prétendu « trou de la sécu », découvert opportunément en 1967 et jamais comblé depuis. Aujourd'hui, les employeurs sont exonérés de cotisations sur les bas salaires pour un montant de 80 milliards d'euros par an, ils ont fait repousser l'âge

de départ en retraite à 62 puis à 64 ans, ils trouvent tous les biais pour ne pas déclarer les accidents de travail, réduisent ainsi leurs pénalités et, de plus, exigent et obtiennent de l'État toujours plus de cadeaux, au détriment entre autres des budgets de santé publique.

En fait, le ver était dans le fruit dès le départ puisque la création de la Sécurité sociale a commencé par un recul. La CGT et le PCF, qui participait alors au gouvernement, avaient accepté ce que le mouvement ouvrier refusait depuis toujours, le fait que les ouvriers cotisent sur leur salaire. La CGT, du moins celle d'avant 1914, avait pourtant toujours affirmé que c'est aux patrons, qui disposent de toute la richesse sociale créée par le travail, de payer pour les retraites. Ce n'était pas le seul reniement dans cette période où l'appareil stalinien défendait l'ordre social, depuis l'obligation de travailler le ventre vide jusqu'à celle de défendre l'Empire français, y compris contre les révoltes des colonisés. Mais c'est cela que leurs



Affiche de Grandjouan pour la CGT en 1910 contre la retraite pour les morts.

lointains héritiers veulent aujourd'hui faire passer pour le summum de ce que les travailleurs peuvent obtenir dans ce monde.

En 1945 les salaires étaient bas et les travailleurs mouraient jeunes, ce qui fait que l'instauration de la Sécurité sociale n'a pas coûté cher au patronat. Mais, dès qu'il a fallu commencer à payer, trente ans plus tard, il a refusé de le faire et trouvé pour cela l'oreille complaisante

des gouvernements successifs, présidents « socialistes » et ministres « communistes » compris. Aujourd'hui, l'attaque patronale passe donc en bonne partie par la destruction du système de sécurité sociale. Les institutions, les questions comptables et les légendes politiques sont là ; mais derrière ces écrans de fumée, les travailleurs doivent distinguer leurs intérêts de classe et les défendre.

Paul Galois

Maladies professionnelles : épidémie de fraude patronale

Les maladies professionnelles sont largement sous-déclarées et sous-évaluées, reconnaît la Cour des comptes dans un rapport publié le 3 octobre. La principale raison en est le refus des patrons de payer pour les dégâts que leur exploitation engendre.

Le système de reconnaissance des maladies professionnelles est né en 1919. Depuis, il a évidemment évolué mais il est toujours resté très complexe et en dessous de la réalité. Ainsi, durant des décennies, les dégâts pour la santé humaine dus au chlordécone aux Antilles et à l'ensemble des pesticides, pourtant reconnus scientifiquement, ont été niés. Quant à la classification par tableaux de ces maladies, elle insiste sur les « pathologies liées à des expositions multiples successives », alors que selon le rapport « de nombreuses trajectoires professionnelles sont fractionnées, avec de multiples changements de poste et d'employeurs, voire de l'emploi intermittent,

notamment chez les femmes, multipliant ainsi les expositions diverses ». Les expositions simultanées à plusieurs produits dangereux ne sont pas non plus prises en compte, ce qui est le cas dans le secteur du nettoyage.

Depuis 1993, un système complémentaire permet de reconnaître comme professionnelles des maladies en dehors de ces tableaux, mais c'est alors au malade de démontrer « le rôle essentiel des risques professionnels dans leur survenue » ! Ainsi, tout est fait pour décourager les travailleurs de faire reconnaître la maladie. Malgré tout, 126 000 demandes de reconnaissance de maladie professionnelle ont été

faites en 2023, dont seulement 47 000 ont donné lieu à des indemnisations.

En effet, les employeurs payent une cotisation accidents du travail maladies professionnelles (AT/MP) qui est versée à la Sécurité sociale par l'intermédiaire de la Carsat. Son taux est fixé annuellement en fonction du nombre de déclarations faites dans le secteur professionnel. Il y a donc un « phénomène de sous-déclaration massif », estimé par la Cour des comptes entre 2 et 3,6 milliards d'euros pour 2024, résultant de la pression patronale pour économiser sur ces cotisations.

Cette sous-déclaration est connue, calculée annuellement, prise en compte dans l'équilibre des caisses sociales et dénoncée rituellement par la Cour des comptes... sans que cela change quoi que ce soit.

Jean Sanday

Aliments pour enfants : petits et gros filous

Foodwatch, une organisation qui se bat contre les dérives du secteur agroalimentaire, dénonce dix produits laitiers pour enfants vendus en supermarchés, racoleurs par leur présentation et mauvais pour la santé.

Attirants par leurs emballages à l'effigie de personnages de dessins animés, proposant des jeux et des coloriages, des mascottes amusantes, les mini Babybel, P'tite Danette, Petits filous, Kiri Goûter et autres Danonino sont en fait trop sucrés ou trop salés, trop gras, gavés d'épaississants, d'arômes de fruits au lieu de vrais fruits, d'amidon, etc.

S'appuyant sur les recommandations pour la consommation de produits laitiers, les trusts de l'agroalimentaire Danone, Lactalis, Bel, et autres, les détournent et rivalisent

d'ingéniosité pour attirer les enfants, les parents... et les gros bénéficiaires dans leurs caisses. Santé publique France a dénoncé la surconsommation de ces produits ultratransformés qui favorisent l'obésité et augmentent les risques de maladies comme le diabète.

Foodwatch et une centaine d'autres organisations ont lancé une pétition réclamant l'interdiction du marketing et de la publicité pour ces aliments. Cette mesure évoquée en France a toujours été repoussée par les gouvernements qui s'en remettent à « l'autorégulation » des entreprises.

Exactement de la même façon qu'ils s'en remettaient à la vigilance de trusts comme Nestlé pour surveiller la pureté de leurs eaux...

Sylvie Maréchal

Alzheimer : course au profit et économies

La journée mondiale de lutte contre la maladie d'Alzheimer, le 21 septembre, a donné lieu à un déferlement de déclarations se félicitant de « tout ce qui est fait » en faveur des 1,4 million de malades estimés en France. La réalité est bien différente.

D'abord, tant pour les malades d'Alzheimer que pour ceux qui tombent dans la dépendance, le recours à des structures d'accueil et autres Ehpad relève d'un véritable parcours du combattant, doublé d'une véritable chasse au trésor tant les sommes exigées par les

capitalistes de « l'or gris » sont exorbitantes.

Pour ce qui concerne les médicaments, peu de recherches sont mises en œuvre. Cependant, deux laboratoires, l'américain Biogen et le japonais Eisai, ont permis une avancée en mettant au point le Leqembi,

qui permet de ralentir l'évolution de la maladie. Administré à son début, il réduit sensiblement l'évolution des déficits de la mémoire et offre donc un bénéfice pour ces malades et leur entourage.

L'utilisation de ce médicament a été validée dans plusieurs pays, notamment aux USA depuis deux ans, ainsi qu'au Japon, en Grande-Bretagne, au Canada, en Australie... Mais la Haute autorité de santé européenne a, dans

un premier temps, fait obstacle à son introduction, en raison des effets secondaires importants auxquels le Leqembi expose. Puis, finalement, en avril, elle a donné le feu vert à son utilisation et plusieurs pays européens, dont l'Allemagne, l'ont immédiatement mise en place. Mais, début septembre, la Haute autorité de santé française a pris la décision de ne pas le rembourser, ce qui revient à l'interdire puisque un an de traitement coûte 24 000 euros. Un prix exorbitant comme pour tous les médicaments dits innovants

et ce pour le plus grand bonheur des « Big Pharma ».

La raison est que « cela nécessiterait des contrôles réguliers par IRM ou autres » déclare la HAS française. Et alors ? À l'heure où des découvertes permettent, enfin, d'entrevoir une toute petite lumière au bout du tunnel, on ne serait pas capable de mettre en place de tels contrôles ? La réalité est que cette société, qui n'a pour boussole que le profit, se moque aussi bien des malades et de leurs familles que des progrès possibles.

Paul Sorel



L'annonce du refus d'accès au Leqembi le 6 septembre.

Des malades et leur famille livrés à eux-mêmes

Des dizaines de milliers de malades, souffrant de la maladie d'Alzheimer ou d'autres pathologies entraînant une perte de leur autonomie, se retrouvent contraints d'abandonner leur domicile.

Ces malades sont placés dans des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad). Mais il y a très loin de l'intitulé à la réalité vécue par ces patients et leur famille.

On pourrait penser que cela entre dans le cadre d'une prise en charge médicale. Or, pour l'essentiel, ce n'est pas le cas. La Sécurité sociale ne prend pas en charge la dépendance, hormis des soins ponctuels. Seuls 13 % des Ehpad ont un service spécialisé pour les malades d'Alzheimer et seulement 10 % pour les Ehpad à but lucratif. Et, de toute façon, ces services sont loin de correspondre aux nécessités réelles. Les établissements proches des hôpitaux qui reçoivent des groupes de malades d'Alzheimer en hôpital de jour, pour améliorer leur état, doivent mobiliser pendant une journée, indépendamment de la restauration, au moins quatre soignants

pour un maximum de 10 à 15 patients.

Pour l'essentiel, les patients ou leur famille supportent des frais d'hébergement qui étaient en moyenne, lors de la dernière évaluation officielle, de 2 500 euros par mois en province et de 3 200 euros en région parisienne. Les frais liés à la prise en charge de la dépendance s'élèvent, eux, de 5 à 20 euros par jour.

Il est scandaleux que la prise en charge des patients se retrouvant en Ehpad soit pour une bonne part à leur charge et à celle de leur famille. Ceux qui bénéficient d'une retraite confortable de 5 000 euros ou plus, ou dont la famille en a les moyens, peuvent aborder ces situations sans trop d'angoisse financière. Ce n'est pas le cas de tous les autres, c'est-à-dire de l'immense majorité de la population.

En effet, ceux-là, n'ont que la possibilité de faire

appel à l'ASH, l'aide sociale à l'hébergement, qui a été confiée aux départements. D'entrée, seuls 44 % des Ehpad à but lucratif acceptent des patients bénéficiant de cette aide. Il s'agit d'une avance qui entraîne, si elle est accordée, la saisie de la retraite des intéressés jusqu'à ne leur laisser que 10 % de son montant, avec quand même un minimum de 124 euros. De plus, quand cette aide à l'hébergement est demandée, ses bénéficiaires sont astreints, s'ils sont propriétaires d'une maison ou d'un logement, de signer une hypothèque au bénéfice de l'État ou du département. Ainsi ceux-ci sont autorisés, au décès de l'intéressé, à vendre ce bien pour récupérer les sommes avancées au titre de l'ASH. Ce qui peut avoir des conséquences désastreuses pour le conjoint ou la compagne qui y vivent.

Voilà comment l'État se défait de la prise en charge des malades d'Alzheimer et d'autres affections graves qui entraînent une perte d'autonomie.

P. S.

Honoraires médicaux : ça dépasse les bornes !



Dans son dernier rapport, cherchant des économies pour la Sécurité sociale, le Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie pointe du doigt les dépassements d'honoraires des médecins. Mais c'est quand même taper à côté du problème.

Seuls les médecins ayant choisi d'être « en secteur 2 » peuvent choisir leurs tarifs. Les autres, qui sont en secteur 1, doivent appliquer le tarif de base fixé par la Sécurité sociale, et en échange bénéficient d'importantes aides financières de l'État.

L'aggravation de la situation de la santé, la destruction systématique du secteur hospitalier par les gouvernements, le manque criant de médecins dans tous les secteurs ont fait que, sans surprise, le nombre de

médecins de secteur 2, et donc le montant de leurs honoraires et leurs dépassements ont augmenté ces dernières années. Dans certains départements, il devient quasi impossible de trouver un chirurgien, un ORL, une gynécologue ou un ophtalmologue en secteur 1. L'État fait mine de s'en offusquer mais c'est le produit logique de sa politique de santé et d'un système dans lequel l'offre dépend du marché.

Les patients n'ont pas d'autre choix que de consulter ces médecins libéraux dont les honoraires explosent et qui s'implantent là où ils veulent, quitte à créer des déserts médicaux. Il faut imposer un service public de la santé, gratuit pour tous et financé sur les profits du grand patronat.

Arnaud Louvet

Deux ans après le 7 octobre : Israéliens et Palestiniens dans une double impasse

Deux ans ont passé depuis que, le 7 octobre 2023, plusieurs milliers de combattants du Hamas et d'autres groupes palestiniens sont parvenus à percer la barrière de sécurité réputée infranchissable érigée par Israël le long de la bande de Gaza, attaquant les bases militaires et les Israéliens qu'ils rencontraient.

Plus de 1 200 personnes, en majorité des civils, ont été tuées ce jour-là, ce qui en fait l'attentat le plus meurtrier commis en Israël. 251 personnes ont été enlevées, 47 seraient toujours otages à Gaza, dont 25 que l'armée estime mortes. Au moment de cette attaque, bien des Palestiniens, à Gaza, en Cisjordanie et dans les camps de réfugiés des pays arabes, se sont sentis vengés de l'oppression et du mépris dont ils étaient l'objet depuis des années par l'État d'Israël. C'était oublier qu'en s'attaquant ainsi au hasard à des hommes, des femmes et des enfants, le Hamas recourait aux mêmes moyens que ceux utilisés par les dirigeants israéliens à l'égard des Palestiniens. Il montrait aussi combien il se souciait peu des conséquences pour son propre peuple, car il était prévisible que cette action serait suivie d'une riposte israélienne de grande ampleur.

L'attentat du 7 octobre donnait en effet au gouvernement Netanyahu le moyen de refaire l'unité nationale derrière lui, alors qu'il était largement contesté, confronté depuis des mois à une forte mobilisation contre un projet de réforme judiciaire. Exploitant le traumatisme provoqué au sein de la population israélienne, Netanyahu a pu se lancer dans une guerre qui est devenue une entreprise d'extermination des habitants de Gaza. Après deux ans de bombardements, de blocus, de massacres aveugles, le territoire de Gaza a été réduit à un véritable champ de ruines, des villes entières ont été totalement rasées, plus de 90 % des logements ont été détruits, le système de santé s'est effondré et la population meurt littéralement de faim.

Le bilan de cette guerre est à la mesure des moyens barbares employés par l'État israélien pour soumettre,

voire anéantir le peuple palestinien. Mais il montre aussi l'échec des politiques menées par les organisations nationalistes palestiniennes.

L'Autorité palestinienne a été créée en 1993 par les accords d'Oslo entre les dirigeants de l'OLP et ceux d'Israël. Mais ceux-ci n'ont reconnu l'autorité de cette organisation palestinienne que pour en faire un auxiliaire de police, chargé de maintenir l'ordre contre sa propre population. Cette collaboration avec les autorités israéliennes a fait perdre progressivement à l'Autorité palestinienne l'essentiel de son crédit au sein de la population.

Quant au Hamas, en tirant des roquettes contre Israël à partir de Gaza, qu'il contrôlait depuis 2007, et en menant des attentats, dont celui du 7 octobre 2023 a été le plus spectaculaire et le plus meurtrier, il a voulu entretenir l'image d'une organisation combattante, plus radicale que l'OLP. Le but proclamé était de restaurer une Palestine « du Jourdain à la mer ». Mais ses dirigeants ont toujours su qu'ils n'avaient pas la force de mettre fin à la présence israélienne. En revanche, ils voulaient gagner de l'influence parmi les Palestiniens pour s'imposer en lieu et place de l'OLP comme un interlocuteur incontournable des dirigeants israéliens et occidentaux. Le bilan de cette politique est désastreux pour le Hamas lui-même dont on ne sait pas ce qu'il reste aujourd'hui de son appareil politique et militaire, mais surtout pour la population palestinienne, qui a payé le prix fort sur tous les plans.

En Israël, la population paye elle aussi un prix très lourd, entraînée dans un conflit dont on ne voit pas la fin. Une partie d'entre elle s'oppose à la poursuite de la



Distribution de nourriture dans le camp de réfugiés de Nuzairat à Gaza, le 4 septembre 2025

guerre qui met en danger la vie des otages. Depuis des mois, des milliers d'Israéliens manifestent. Des réservistes refusent maintenant leur mobilisation. Beaucoup d'Israéliens expriment leur opposition à l'égard de Netanyahu, dont le maintien au pouvoir dépend de la poursuite de la guerre. Mais l'impasse actuelle est aussi la conséquence de la politique menée par ses prédécesseurs qui, depuis 1948, ont refusé de reconnaître les droits des Palestiniens et les ont privés de leurs biens et de leurs terres, les contraignant à vivre dans des camps de réfugiés. Aucune paix

durable ne sera possible sans mettre fin à l'oppression des Palestiniens.

Quant aux organisations nationalistes palestiniennes, leur véritable objectif est de faire reconnaître leur droit à diriger un appareil d'État, ayant sa place, aussi réduite soit-elle, dans le système impérialiste. En cela ils sont les représentants d'une bourgeoisie palestinienne qui voudrait être traitée à l'égal des couches dirigeantes arabes de la région. Mais l'État israélien s'est toujours opposé à cette perspective, et il bénéficie du soutien indéfectible des grandes puissances impérialistes qui voient en lui un

pilier pour leur contrôle du Moyen-Orient.

La seule issue pour les populations de la région, israélienne et arabes, est une lutte pour abattre les différents régimes qui les oppriment. Au-delà, c'est le système impérialiste qu'il faudra abattre, ce système qui, partout dans le monde, dresse les peuples les uns contre les autres pour pouvoir tous les dominer. À l'échelle du Moyen-Orient, c'est une fédération socialiste des peuples, reconnaissant à tous des droits égaux, qui leur permettra de coexister pacifiquement.

Marc Rémy

Flottille pour Gaza : arrestations violentes

Entre le 1^{er} et le 3 octobre, les bateaux, une cinquantaine, qui constituaient la flottille humanitaire partie d'Espagne pour rejoindre la bande de Gaza, ont été arraisonnés par la marine israélienne au large de l'Égypte, dans les eaux internationales.

L'objectif des centaines de militants et humanitaires à bord des navires était de dénoncer et de rompre le blocus imposé aux Gazaouis par le gouvernement israélien en livrant de l'aide en nourriture, eau, et matériel médical. Prétextant la violation par la flottille d'une zone interdite, ordre a été donné de la bloquer et d'arrêter les passagers, conduits ensuite pour la plupart dans une prison située dans le désert

du Néguev. Félicitant les marins et officiers ayant participé aux arrestations, Netanyahu les a remerciés d'avoir « repoussé une campagne de délégitimation contre Israël ».

Après avoir été expulsés, certains ont dénoncé leurs conditions de détention. « Nous avons été traités comme des animaux... comme des terroristes », a déclaré une militante. Ils ont fait allusion à la privation d'eau, de nourriture,

de médicaments indispensables, d'hygiène minimale pendant 48 heures, à l'entassement dans des cellules, voire des cages, à des coups et à des humiliations. Chance pour les militants de la flottille, nombre d'entre eux sont connus, ont un passeport qui les protège un tant soit peu, et leur action était suffisamment médiatisée pour que le gouvernement israélien n'ose pas aller trop loin dans la répression.

Mais cela donne une idée de la façon dont les geôliers israéliens traitent les Palestiniens, arrêtés et maintenus en détention sans jugement durant des mois et des années, et souvent torturés.

Viviane Lafont

Plan Trump : vers un protectorat sur les ruines

Le 6 octobre, les négociations autour de la mise en œuvre du plan Trump ont démarré à Charm el-Cheikh, en Égypte, entre les dirigeants israéliens et ceux du Hamas, sous l'égide des États-Unis.

Sous la pression conjointe des États-Unis et des dirigeants égyptiens, saoudiens, émiratis, qataris, ceux du Hamas, sans s'engager à désarmer, ont accepté d'ouvrir les discussions sur le « plan de paix » de Trump. Netanyahu, lui aussi sous la pression de Trump, a déclaré qu'il acceptait de suspendre les bombardements contre Gaza sans cesser le blocus.

La première phase de ces négociations concerne la libération des otages israéliens encore détenus et la restitution des dépouilles de ceux qui n'ont pas survécu. Cette opération devrait être suivie de la libération de 250 Palestiniens condamnés à perpétuité en Israël ainsi que de quelque 1 700 Gazaouis arrêtés par l'armée israélienne depuis le 7 octobre 2023. Quand seront libérés les otages israéliens ? Qui seront les 250 Palestiniens libérés alors que plus de 10 000 femmes et hommes croupissent dans les geôles israéliennes ? S'agira-t-il de dirigeants du Hamas ou de personnalités comme Marwan Barghouti, un responsable

du Fatah qui pourrait jouer un rôle politique ? Tout cela fait partie des négociations en cours.

Du côté israélien, des familles attendent le retour de leurs proches et beaucoup espèrent la fin d'une guerre qui transforme les jeunes en assassins en uniforme. Du côté palestinien, près de deux millions de Gazaouis survivent dans des ruines, privés de tout. Des deux côtés, la perspective d'un plan de paix suscite évidemment de l'espoir. Mais, outre que les négociations peuvent s'interrompre à tout moment, que l'armée israélienne maintient le quadrillage de Gaza, les tirs et les bombardements n'ont jamais cessé, la « paix de Trump », si elle est effective, ne propose aux Palestiniens qu'un avenir sombre et incertain.

Trump a certes exclu toute annexion de la Cisjordanie et tout retour des colonies israéliennes à Gaza. Il a renoncé à déporter les Gazaouis pour construire sa « Riviera du Moyen-Orient ». Son plan prévoit que Gaza soit administrée par un

« comité palestinien apolitique », qui reste à préciser et à mettre en place, chapeauté par un Conseil de la paix présidé par Trump lui-même. Derrière ces formules floues, se dessine la mise en place d'un protectorat américain. Il pourrait être administré par les États arabes, en particulier l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis, que Trump semble vouloir remettre dans le jeu, tordant le bras de Netanyahu. Mais en attendant l'hypothétique mise en place d'une Force internationale de stabilisation, qui reste entièrement

à imaginer et à constituer, l'armée israélienne continuera d'occuper Gaza. « Notre armée restera dans la majeure partie de Gaza », répète d'ailleurs Netanyahu sur tous les tons.

Une telle solution, celle d'un territoire co-administré par les riches monarchies du Golfe et l'armée israélienne sous la supervision des États-Unis, conviendra sans doute aux dirigeants des différents États du Moyen-Orient qui participent aux tractations. Mais pour la population gazaoise, même si la guerre et le massacre s'arrêtent, même si

une reconstruction partielle est lancée, l'avenir qu'on lui promet est de survivre pendant des années dans des ruines dangereuses, avec des hôpitaux et des écoles démolis, des réseaux d'eau potable ou d'électricité détruits, des terres agricoles transformées en no man's land, sous la coupe d'une armée d'occupation. Il y a là de quoi engendrer une nouvelle génération de révoltés prêts à tout pour arracher des droits élémentaires : c'est là le résultat évident des deux ans de guerre ordonnés par Netanyahu.

Xavier Lachau



Dans les décombres de Gaza, le 15 septembre.

États-Unis : employés victimes du shutdown

Depuis le 1^{er} octobre l'État fédéral fonctionne au ralenti : c'est le « shutdown » (le blocage) provoqué par l'incapacité du Congrès de voter le budget 2026 en temps et en heure.

Aux États-Unis, l'année fiscale commence le 1^{er} octobre, et le budget de 2026 aurait dû être en place à cette date. Mais la France n'est pas le seul pays à connaître une crise parlementaire. Outre-Atlantique, le Congrès – qui regroupe le Sénat et la Chambre des représentants – est divisé à parts presque égales entre démocrates et républicains. Ces derniers ont

actuellement un petit avantage, mais pas les 60 % des voix qui leur permettraient d'imposer d'importantes coupes budgétaires dans l'assurance santé, point de blocage actuel.

En 2010, le président démocrate Obama avait obligé les Américains à souscrire une assurance santé privée. Parallèlement, il avait débloqué des fonds fédéraux pour

permettre aux plus pauvres d'y souscrire. Cette loi, appelée Obamacare, avait ouvert un marché nouveau aux compagnies d'assurance, tout en fournissant une couverture maladie minimum à une vingtaine de millions de travailleurs qui en étaient privés jusqu'alors.

À présent, les républicains et Trump veulent faire des économies sur cette partie du budget fédéral, ce qui promet de renchérir le coût des assurances santé pour les plus modestes. Comme les démocrates refusent d'endosser cette responsabilité, les négociations pour faire adopter le budget sont bloquées, entraînant le shutdown.

D'autres shutdown ont déjà eu lieu : celui de 2018 a duré 35 jours. Le blocage actuel pourrait aussi durer, car Trump s'en sert comme d'une menace contre les fonctionnaires fédéraux qu'il n'a pas épargnés depuis le début de son second mandat.

Le shutdown empêche le renouvellement des crédits nécessaires au fonctionnement des activités jugées non essentielles de l'État. Alors que les agents de la police fédérale ICE, qui mènent la chasse aux immigrés, continuent d'être payés, de même que les soldats, des employés civils de l'armée sont menacés d'être mis au chômage. C'est aussi le cas de centaines de milliers – à terme jusqu'à 1,5 million – de travailleurs indispensables à la distribution de bons d'alimentation aux pauvres, au fonctionnement des services publics de santé, de parcs nationaux et même d'aéroports, etc. Ce sont eux que la bourgeoisie et son État jugent non essentiels.

En fait, c'est surtout le salaire de ces fonctionnaires que les gouvernants considèrent comme non essentiel car la moitié continuent de travailler sans être payés, avec l'espoir qu'ils le seront plus tard. Les autres sont

en passe d'être mis au chômage non indemnisé, avec la crainte que leur emploi disparaisse définitivement, comme le laisse entendre Trump, qui se vante de supprimer 300 000 postes fédéraux d'ici à la fin de l'année.

Ce sont souvent des travailleuses noires qui occupent ces postes et sont ainsi attaquées. En effet, les emplois fédéraux sont plus stables et moins mal payés que ce que les patrons privés pourraient leur proposer. Sans ces emplois publics, ces femmes seraient vouées au chômage ou à la précarité et aux très bas salaires.

Ainsi le shutdown, au-delà du dysfonctionnement de l'État englué dans des péripéties parlementaires, vient s'ajouter à l'offensive générale que la présidence Trump mène contre la classe ouvrière.

Lucien Déroit



La galerie nationale des Arts est fermée en raison du shutdown, le 6 octobre.

Août 1965, aux États-Unis : la révolte noire de Watts

Entre les 11 et 16 août 1965, Los Angeles fut le théâtre d'une révolte qui fit trembler la grande bourgeoisie américaine. Des dizaines de milliers de jeunes, issus des ghettos noirs, se dressèrent contre l'exploitation et le mépris qu'ils subissaient de la part des autorités.

Seul le recours aux moyens militaires put éteindre ponctuellement ce foyer de contestation, sans arrêter la profonde mobilisation des Noirs au cours de cette décennie.

Los Angeles, la métropole la plus brillante de Californie, l'État le plus riche du pays le plus puissant de la planète, était un concentré des contradictions du capitalisme. Le demi-million de Noirs, surtout des prolétaires, qui s'y concentraient était en butte à la ségrégation et exclu de la plupart des quartiers. Pour développer l'industrie de guerre à partir de 1940, en particulier l'aéronautique, de très nombreux travailleurs noirs avaient été incités à venir travailler en Californie du sud. Mais ils étaient parqués à 90 % dans une section de la métropole : South Central Los Angeles, comprenant le ghetto de Watts. Depuis la fin du boom économique de la Seconde Guerre mondiale, le chômage s'était étendu parmi la population noire paupérisée.

Une police raciste

La police de Los Angeles considérait les jeunes Noirs comme des criminels et les harcelait en permanence. Cette police, dont les membres étaient presque tous blancs, exprimait aussi son racisme contre les jeunes d'origine mexicaine. En 1962, un militant de l'organisation des Musulmans noirs fut tué, un autre resta paralysé à vie après avoir reçu une balle dans le dos et cinq autres furent blessés lors d'un raid policier contre le local de cette organisation nationaliste luttant pour l'émancipation des Noirs. De 1963 à 1965, la police de Los Angeles tua 60 Noirs, dont 27 en leur tirant dans le dos.

Le 11 août 1965, à Watts, un policier blanc arrêta un jeune Noir au volant d'une voiture et lui asséna un coup de matraque. Tentant de s'interposer, sa mère et son frère furent aussi embarqués par la police ce qui provoqua la colère de la foule rassemblée. Cet incident presque banal fut le point de départ de ce que



DON CORMIER - LOS ANGELES TIMES

Une foule se rassemble au petit matin du 12 août.

les autorités qualifièrent d'« émeute ».

Le soulèvement et sa répression

Durant cinq jours, de 30 000 à 35 000 Noirs tinrent tête aux forces de répression. Il s'agissait surtout de jeunes travailleurs ou chômeurs, dont certains, armés, échangeaient des coups de feu avec les hommes en uniforme. Dans une zone dont la surface est approximativement celle de Paris, des dizaines de milliers d'habitants les soutenaient, certains profitant de l'absence de la police pour régler leurs comptes avec certains patrons ouvertement racistes, dont les entreprises furent brûlées. Les magasins de certains commerçants, qui pratiquaient des prix très élevés, étaient attaqués. Les autorités parlèrent de « pillages ». En fait des familles emportaient chez elles soit de la nourriture, soit des objets dont elles subissaient la publicité sans avoir les moyens de les acheter.

Malgré la mobilisation de toutes les forces à sa disposition, la police, si forte quand il s'agissait d'agresser des individus, s'avéra impuissante face à une population soulevée. « Cette situation est comme combattre les Vietcong [que l'armée américaine n'arrivait pas à vaincre au Vietnam], déclara son chef, ajoutant : « Nous ne savons pas quand nous pourrions reprendre le contrôle ». Il demanda l'aide du gouverneur de la Californie, qui envoya en

renfort 16 000 militaires à Los Angeles. Il y eut 34 victimes, dont 23 tuées par les forces de répression, un millier de blessés et plus de 3 000 arrestations. Plus tard, un des soldats engagés expliqua la tactique des autorités : « Ils nous ont envoyés en premier car on était la seule unité entièrement blanche. Il y avait d'autres unités plus près, mais ils s'inquiétaient de ce que serait la réaction de troupes mélangées racialement. » Des soldats noirs auraient en effet pu plus facilement se solidariser avec les insurgés.

Cette révolte, qui apparaissait comme une émeute raciale, avait en fait de profondes racines sociales. C'était l'opinion d'un journaliste de la radio CBS : « Ce n'était pas une émeute. C'était une insurrection contre toutes les autorités. Si ça s'était approfondi, ce serait devenu une guerre civile. » Fin 1965, la commission d'enquête dirigée par un ancien directeur de la CIA conclut que le chômage, des écoles sous-financées et le bas niveau de vie à Watts étaient bien les causes du soulèvement. Le président démocrate Johnson le confirma en incriminant la pauvreté.

Une révolte sans direction

Les insurgés de 1965 ne trouvèrent pas de direction politique pour leur mouvement du côté des pasteurs qui prétendaient être les guides de la population noire. Un d'entre eux les rejeta sans détour affirmant

que « les criminels ont juste pris le pouvoir » à Watts. Aux premiers jours du soulèvement, un groupe de quarante pasteurs rencontra les autorités et leur demanda l'instauration de la loi martiale pour éviter une extension. Se voulant les alliés de l'État, ils prêchaient la patience à la population noire et de ne rien faire qui pût contrarier les autorités. Au lendemain de la révolte, Martin Luther King vint à Los Angeles pour dire : « Je déplore profondément les événements de ces derniers jours tragiques. La violence n'est pas la solution aux problèmes sociaux. »

Après trois siècles d'esclavage et un siècle de racisme d'État, ces dirigeants n'avaient pas d'autre politique que de quémander à la bourgeoisie blanche un peu de considération. Pourtant le soulèvement des masses pauvres était une force capable de remettre en cause l'ordre social injuste qui ostracisait les Noirs. Mais il n'y avait pas de force politique prête à organiser les travailleurs noirs en ébullition pour donner à leur révolte un objectif politique visant à mettre fin à l'oppression raciale et sociale en remettant en cause le pouvoir de la bourgeoisie.

Malgré cela, les soulèvements n'allaient pas moins continuer à secouer par dizaines les grandes villes américaines durant la seconde moitié des années 1960, et à nouveau Los Angeles en 1992.

Lucien Détoit



Arrestation d'un manifestant à Watts.

Fast Fashion : éthique à géographie variable

L'annonce de l'arrivée de la marque Shein dans des grands magasins en France a déclenché une avalanche de déclarations patronales contre les pratiques de l'entreprise chinoise ... comme si elles étaient différentes dans les autres entreprises du secteur.

C'est la SGM (Société des Grands Magasins) propriétaire de quelques magasins Lafayette et de la marque BHV qui vient de conclure un accord avec l'entreprise Shein.

Visiblement, elle pense trouver son intérêt à lui permettre d'exposer ses vêtements au BHV, en plein cœur de Paris, et dans cinq magasins Galeries Lafayette d'autres villes.

L'adjoint à la mairie de Paris en charge du commerce

a demandé à la SGM de renoncer à cet accord. « *Associé* » l'image du BHV Marais, incarnant « *la qualité du commerce parisien* » à « *une multinationale de l'ultra fast fashion revient à cautionner un modèle fondé sur l'exploitation sociale, l'opacité des chaînes d'approvisionnement* [...] » explique-t-il.

Étrange souci vraiment venant de gens qui se moquent du sort des travailleurs comme de leur première chemise !

C'est tout le système qui mériterait d'être dénoncé. Toutes les entreprises du secteur réduisent leurs coûts à toutes les étapes de la fabrication des vêtements, pratiquent la sous-traitance en cascade et imposent aux ouvrières et ouvriers des conditions de travail insupportables.

Les ONG ActionAid France et China Labor Watch ont exposé dans leur enquête la surexploitation qui règne dans des ateliers fabriquant pour Shein.

Dans ceux situés à Guangzhou en Chine sont pratiquées des rémunérations à la tâche allant de 0,06 à 0,27 centime d'euro la pièce, les journées de travail peuvent aller jusqu'à



Atelier de confection en Chine.

16 heures, les contrats de travail sont absents.

En 2013, l'immeuble vétuste du Rana Plaza, à Dacca, capitale du Bangladesh, s'effondrait faisant 1 138 morts. Ces ouvrières du textile travaillaient, en sous-traitance, au risque de leur vie, pour les firmes Benetton, Zara, Primark, Walmart, Auchan, Carrefour.

En février dernier, le magazine télévisé Cash investigation révélait le recours au travail forcé des populations ouïgoures dans l'une des usines sous-traitantes

travaillant pour Décathlon, propriété de la famille Mulliez.

C'est aussi pour le compte de la marque de luxe Loro Piana, filiale de LVMH, qu'en Italie des employés d'ateliers sous-traitants, souvent sans papiers, travaillent jusqu'à 90 heures par semaine...

Elle est actuellement placée sous administration judiciaire par des magistrats milanais pour ces faits, mais la présence de cette marque au BHV ne fait pourtant pas scandale...

Joséphine Sina

Banques et actionnaires : comme larrons en foire

Treize banques françaises sont mises en cause pour avoir organisé, pendant plus de 20 ans, un tour de passe-passe surnommé « cumcum », permettant aux actionnaires des grandes entreprises françaises résidant à l'étranger d'échapper à tout impôt sur les dividendes.

En réalité, ces banques sont en train de négocier avec l'État le paiement d'amendes de plusieurs dizaines de millions d'euros, sommes dérisoires en comparaison des milliards détournés de l'impôt. Selon les journalistes ayant révélé cette affaire, il y a déjà plus de sept ans, la fraude s'élèverait en France à

près de 33 milliards d'euros, en une vingtaine d'années.

Le principe était, au bout du compte, assez simple : juste avant la saison du versement des dividendes annuels des grands groupes, comme ceux du CAC40, les banques françaises proposaient aux actionnaires résidant à l'étranger de leur

emprunter leurs actions pour les leur rendre juste après le versement des dividendes. Les banques n'ayant pas à payer l'impôt sur les dividendes, elles faisaient ainsi profiter leurs clients de cette exonération en contrepartie d'une commission.

Ce tour de passe-passe n'était même pas illégal, juste considéré par les banquiers eux-mêmes comme « pas fair-play vis-à-vis du fisc ». Les banques pouvaient même faire la publicité de cette pratique sans se cacher. Sur un catalogue de la banque Natixis, une option

d'optimisation fiscale était offerte aux clients proposant l'emprunt d'actions sur les mois d'avril à mai, fameuse saison de versements des dividendes. Tout était fait au vu et au su des pouvoirs publics, et même révélé à tous à partir de 2018.

Or, ce n'est que depuis cet été que la loi a été modifiée, et encore. Après qu'un texte censé empêcher ces méthodes a été voté en avril 2025, celui publié en juillet par le gouvernement en vue d'une mise en pratique a intégré des exceptions permettant aux banques de continuer

leur trafic. Évidemment, cela s'est vu et le gouvernement a dû reculer. Mais entre temps, ce dernier mic-mac a permis aux actionnaires d'échapper à l'impôt une année de plus.

Même si la pratique finit par être abandonnée, de nouveaux mécanismes financiers vont la remplacer, selon les journalistes spécialistes du dossier. Et après cela, il faudrait avaler la propagande gouvernementale sur la dette de l'État qu'il reviendrait à la population de payer ?

Pierre Royan

Pesticides : interdits et exportés

Une enquête de deux ONG, Public Eye et Unearthed, publiée le 23 septembre, montre que les firmes chimiques de l'Union européenne (UE) n'ont cessé d'augmenter l'exportation de produits interdits en son sein.

Les ONG ont épluché les « notifications d'exportations » que les entreprises doivent remplir lorsqu'elles veulent exporter des produits chimiques dangereux. Selon ces documents, 122 000 tonnes de pesticides interdits dans l'UE ont été exportées en 2024 dans le reste du monde.

En 2020, une première enquête de ces ONG avait déjà révélé l'ampleur du scandale des pesticides interdits « made in Europe ». La Commission européenne

avait promis de « montrer l'exemple » et d'y mettre fin. C'est resté un vœu pieu. Les intérêts des grandes firmes agro-chimiques ont primé, là comme ailleurs. Et ces exportations ont même progressé de 50 %.

Ainsi 75 pesticides interdits dans l'UE ont été annoncés à l'exportation en 2024, contre 41 en 2018. En tête de liste, le dichloropropène, un pesticide reconnu cancérigène probable aux États-Unis, interdit depuis 2007 en Europe pour

les risques de contamination des eaux souterraines et pour la biodiversité, a été notifié à l'exportation pour 20 000 tonnes. Il en va de même de néonicotinoïdes, dits « tueurs d'abeilles », interdits depuis 2019 dans les champs européens, mais exportés par milliers de tonnes dans des pays tiers.

Si les États-Unis, du fait de leur législation permissive, constituent la première destination de ces poisons, les trois-quarts des pays importateurs sont des pays pauvres. Le Brésil est le premier marché mondial des pesticides. Le Maroc et l'Afrique du Sud en sont les premières victimes sur le continent africain.



LOUISA T - REPORTERRE

Après la sortie de la Grande-Bretagne de l'UE, l'Allemagne est devenue la première exportatrice de ces produits toxiques, avec plus de 50 000 tonnes. La France figure, elle, au 7^e rang avec 6 620 tonnes exportées. Il s'agit d'un

commerce lucratif, contrôlé par les géants européens ou américains de l'agrochimie comme BASF, Telesos, Agria, Syngenta ou Bayer.

Les dirigeants de l'Union européenne sont les complices de cette pratique.

Christian Bernac

ArcelorMittal – Basse-Indre : contre les licenciements

En avril dernier, le groupe ArcelorMittal a annoncé la suppression d'environ 600 emplois sur sept sites industriels en France : Dunkerque, Florange, Mardyck, Mouzon, Desvres, Montataire et Basse-Indre.

Le site de Basse-Indre en Loire-Atlantique est le plus touché avec un « plan de sauvegarde de l'emploi » (PSE) qui prévoit la suppression de 74 postes sur les 300 qui restent encore dans une usine qui comptait 3 000 salariés dans les années 1970. Historiquement implantée au 19^e siècle dans cette zone industrielle de Basse-Indre sur les bords de la Loire, l'usine est spécialisée dans la fabrication d'acier pour l'agroalimentaire. Les salariés craignent maintenant la fermeture totale du site à plus ou moins court terme.

Vendredi 3 octobre, à l'appel de la CGT et de FO, retraités et salariés ont bloqué le site de production, rejoints par des délégations venues de Dunkerque, Mardyck, Florange, Montataire... ainsi que par des salariés des usines de la région, venus également en soutien avec l'union locale CGT de Basse-Indre. Plusieurs prises de parole de responsables CGT ou FO des différents sites d'ArcelorMittal ont dénoncé les profits fara- mineux de Mittal, 2^e leader mondial pour la production d'acier et riche à milliards,

mais qui justifie ses plans de licenciements par la concurrence chinoise ! Ils ont aussi dénoncé les aides considérables versées par l'État sans aucun contrôle et réclamé le remboursement de ces subventions.

Dans ce rassemblement qui a regroupé jusqu'à 200 personnes, différents élus de la gauche locale du PS et du PC se sont également exprimés au micro pour dénoncer les attaques de Mittal et réclamer « de mettre Mittal sous contrôle national pour investir et sauver la sidérurgie française ! »

Dans ce registre du « savoir-faire à la française », Clémentine Autain (députée NFP en Seine-Saint-Denis) a fait le déplacement pour l'occasion et



Manifestation devant l'entrée du site.

a renchéri en parlant de « suicide pour notre souveraineté industrielle » et en réclamant la nationalisation car « l'acier on en a besoin dans l'armée, l'automobile, dans l'agro-industrie. » Elle n'a bien sûr pas rappelé que c'est dans les années Mitterrand qu'en Lorraine, des milliers d'emplois ont été laminés dans la sidérurgie, pourtant nationalisée.

Si ce rassemblement a permis aux travailleurs de l'usine de Basse-Indre de sentir la solidarité ouvrière

s'exprimer le temps d'une journée, il n'a offert, par contre, aucune perspective quant à la nécessité d'organiser la lutte sans attendre contre ce patron de combat qu'est Mittal. Le site de Basse-Indre est particulièrement menacé, mais aussi les autres sites du groupe, touchés également par des suppressions d'emplois.

C'est pourtant bien sur leurs propres forces que les travailleurs d'ArcelorMittal devront compter pour défendre leur avenir.

Correspondant LO

Deliveroo : condamné pour travail dissimulé

La plateforme de livraison de repas à domicile a été condamnée le 17 septembre à plus de deux millions d'amende pour avoir organisé le « travail dissimulé » d'une cinquantaine de livreurs.

Deliveroo est aussi contraint de transformer le statut de 16 livreurs en statut de salariés, avec bénéfice de la mutuelle et de la médecine du travail. À Toulouse, un autre livreur a obtenu 21 000 euros de dédommagement et la requalification de son emploi en CDI.

Deliveroo, tout comme son concurrent Uber Eats, emploie des travailleurs ayant en théorie un statut d'indépendant, souvent d'autoentrepreneur. Ils n'ont donc pas de contrat de travail mais un « contrat de prestation » alors qu'au contraire ils sont pieds et poings liés à la plateforme. Cela permet à l'employeur d'économiser sur les

salaires et les cotisations et de ne pas être obligé de respecter le Code du travail.

« Pour avoir un salaire décent, il faut travailler tous les jours, sans congés payés ni paiement des heures supplémentaires. Souvent, on attend 30 minutes devant un restaurant pour une course de moins de 5 euros », a témoigné un livreur. Depuis le début de l'année, Deliveroo a été condamné une centaine de fois à payer de 20 000 à 100 000 euros de dédommagement correspondant aux heures supplémentaires et aux congés non rémunérés. Mais la plateforme sait que seule une faible partie des livreurs, souvent en situation très précaire, vont réclamer leur dû devant un

tribunal.

Déjà, en 2018, la Cour de cassation a considéré que ces livreurs ne sont pas réellement des travailleurs indépendants et que leur contrat doit être requalifié en contrat de

salarié. Cinq ans après, non seulement ce système continue d'être la règle, mais il s'étend au-delà des services de livraison. L'avocat du livreur indique avoir comme clients « des aides-soignantes, des

caissiers, des agents administratifs, tous obligés d'être autoentrepreneurs ».

Face à la généralisation de la précarité, c'est bien une généralisation de la riposte qui s'impose.

Christian Bernac

Apprentissage : la galère pour les jeunes

De plus en plus de jeunes ont du mal à trouver une entreprise pour faire leur apprentissage.

Ils ont beau envoyer des centaines de lettres de candidatures, les quelques retours obtenus sont la plupart du temps négatifs.

Cette situation n'est pas nouvelle mais elle s'est particulièrement dégradée cette année. D'après certaines plateformes spécialisées dans les offres d'emplois, les propositions d'apprentissage auraient baissé de plus de 20 % par rapport à juillet 2024, alors que les candidatures ont bondi de 22 % dans le même temps. La cause en est la mauvaise volonté des patrons du fait d'une légère diminution des aides publiques qu'ils perçoivent pour embaucher un apprenti... et profiter de son travail !

En effet, depuis juillet 2025, les aides, qui

s'élevaient à 6 000 euros la première année, sont descendues à 5 000 euros pour les entreprises de moins de 250 salariés et à 2 000 euros pour les autres. Et, comble de l'horreur pour ces professionnels de l'assistantat étatique, les patrons doivent depuis cette année payer une taxe de 750 euros pour un apprenti ayant un niveau Bac +3.

Les dirigeants d'entreprise pleurent la bouche pleine car, depuis l'arrivée au pouvoir de Macron, le montant de ces aides a littéralement explosé pour atteindre 21 milliards d'euros en 2023. Les patrons se sont rués sur cette manne et le nombre d'apprentis est passé de 295 000 à 879 000 entre 2017 et 2023. « Le coût d'un apprenti est quasi nul

la première année pour un employeur » a même déclaré une ancienne ministre du Travail en 2020.

Car être apprenti, c'est avant tout être payé une misère. La première année, un jeune de moins de 18 ans touche 27 % du smic, et à peine 50 % entre 21 et 25 ans. Tout cela alors que bien souvent, la formation n'est qu'un prétexte et qu'un apprenti effectue fréquemment le même travail que ses collègues en CDI.

Sans surprise, maintenant que l'apprentissage leur paraît moins intéressant financièrement, les patrons se tournent vers d'autres types de contrats aidés, l'intérim, le CDD, etc. Pour faire du profit quoi qu'il en coûte à toute la société, ils n'ont pas besoin d'apprentissage.

Arnaud Louvet



Rassemblement de livreurs à Paris en 2019.

RATP Bus : patron public, patron privé, mêmes ennemis

Le PDG de la RATP, Castex, s'est dit soulagé que sa filiale RATP Cap ait conservé la gestion d'une grande majorité des dépôts de bus à Paris et dans la proche banlieue, qui ont été mis en appel d'offre après avoir été divisés en douze lots. Pour les travailleurs, il en est tout autrement.

La RATP récupère en effet de cette façon huit lots sur douze. Comme ce sont les plus gros, elle garde en fait 70 % du chiffre d'affaires et 75 % des salariés. Les autres repreneurs sont Keolis, une filiale de la SNCF, ATM, une entreprise publique qui appartient à la commune de Milan et Transdev, dont un tiers des capitaux est détenu par la Caisse des dépôts et consignation, une institution financière publique.

Depuis le départ, cette mise en concurrence

décidée par l'État français et la Région Île-de-France avec l'accord de la direction de la RATP, est un prétexte pour attaquer les travailleurs. Elle a servi à tenter de persuader les salariés des dépôts de bus (conducteurs, ouvriers de maintenance, maîtrise, administratifs) qu'il fallait accepter des reculs pour rester à la RATP, comme si cela était en soi une garantie de meilleurs salaires et conditions de travail.

Résultat, la direction de

la RATP en a profité pour imposer un salaire inférieur de 300 euros aux conducteurs de bus recrutés depuis 2023.

Aujourd'hui, le salaire de base est de 1640 euros net, pour travailler le week-end, la nuit, avec des horaires qui changent tout le temps et des coupures repas supprimées. La RATP a aussi allongé le temps de travail de 50 minutes par jour, avec six jours de repos en moins sur l'année.

Cette prétendue mise en concurrence sert la politique des dirigeants de la RATP et des autres entreprises de transport en commun.

Mais elle s'inscrit surtout dans celle des



En 2024, contre la baisse du salaire des nouveaux embauchés.

gouvernements, consistant à mettre toujours moins d'argent dans les services utiles à la population pour pouvoir donner aides et subventions aux patrons des grandes entreprises. C'est pourquoi ces attaques ne vont pas s'arrêter, que le patron soit la RATP, Keolis, Transdev, ATM ou un autre.

La politique d'économies a aussi des conséquences catastrophiques pour les usagers avec des temps d'attente doublés voire triplés

entre autres parce que, faute de pièces de rechange et de mécaniciens en nombre suffisant, des bus deviennent inutilisables.

Face à ces attaques, les 19 000 travailleurs des dépôts de bus de Paris et de la petite couronne représentent une force conséquente. Alors leur union sera vitale, quel que soit le lot auquel ils appartiennent ou le patron qui les embauche.

Correspondant LO

SNCF – Lyon Perrache : assez des journées à rallonge

Les conducteurs de trains de la gare de Lyon Perrache se mobilisent pour obtenir des embauches.

Le 24 septembre, une soixantaine d'entre eux étaient en grève, à nouveau presque autant le 2 octobre. Des débrayages quotidiens d'une heure ont également lieu.

Les conducteurs ne supportent plus le sous-effectif entretenu par la direction. Les journées sont surchargées, sans parfois même laisser le temps d'aller aux toilettes entre deux trains.

Avec le système des décrochers, les conducteurs enchaînent deux journées de service sans rentrer chez eux : une du soir tard, puis une du matin tôt... mais qui finissent de plus en plus tard.

Les conducteurs sont dispersés, chacun sur son train, mais les deux journées de grève ont permis de peser et de se réunir.

Leurs assemblées générales ont ainsi rassemblé une trentaine de personnes à chaque fois. Elles ont permis de discuter entre les plus anciens et les plus jeunes – c'est pour certains la première grève – mais aussi entre conducteurs de ligne (TB) et conducteur de manœuvre (TA). De quoi tisser des liens entre des services différents et changer l'ambiance auparavant morose du dépôt.

La direction a été prise de court par cette réaction

inattendue des conducteurs. Les chefs, qui d'habitude prennent tout le monde de haut, s'agitaient contre la mobilisation. Ils ont ainsi tenté de l'étouffer en agitant une prétendue négociation en commission roulement. Leur manœuvre a échoué car les conducteurs ne veulent pas discuter de la manière d'aménager le sous-effectif. Ils veulent des journées plus courtes et des collègues en plus. Ils l'ont fait savoir en votant à l'unanimité à l'assemblée du 2 octobre leur refus de participer à cette mascarade, avant de décider d'une nouvelle journée de grève pour le 8 octobre.

Correspondant LO

TGV : prix qui varient, bien fol qui s'y fie

La SNCF a annoncé que les billets de train pour Noël sont en vente depuis le 1^{er} octobre, et que les réservations pour cette période sont donc ouvertes.



« Dès aujourd'hui, profitez des meilleures offres pour retrouver vos proches en réservant vite vos trajets », promet-elle.

Ces offres ne sont pas aussi alléchantes que la SNCF veut bien le dire. Si l'on compare les prix en 2^e classe sur un TGV InOui pour un même trajet à peu près à la même heure, entre les samedis 13 octobre et 20 décembre, on est loin d'une « meilleure offre ». Pour ne prendre que trois exemples : le trajet Paris-Marseille passe de 41 à 191 euros (avec une correspondance en gare de Lyon La Part-Dieu), le Paris-Toulouse de 32 à 91 euros et le Paris-Quimper de 66 à 128 euros.

Mais surtout, rien ne dit que les prix affichés actuellement seront stables, car la SNCF fixe ses tarifs en fonction de l'offre et de la demande, comme le fait toute entreprise capitaliste à la recherche du profit, et non pas en tant que service public ou selon les kilomètres parcourus.

Depuis des années, ses tarifs font la valse selon les périodes de l'année, lors des grands départs, ou bien en prenant en compte le remplissage des trains, et bien malin serait le voyageur qui se retrouverait dans ce jeu de quitte ou double, qu'il achète son billet à l'avance... ou la veille du départ !

Marianne Lamiral

Accenture : l'Intelligence artificielle a bon dos

Accenture est une multinationale qui propose aux patrons de les aider à « réinventer » leur entreprise en particulier en utilisant les procédés les plus modernes tels que l'Intelligence artificielle (IA).

Accenture se présente volontiers comme une école de formation des salariés aux techniques les plus modernes, presque

une bonne œuvre. Voilà pour la façade, car une partie de cette mise en œuvre de l'IA sert sans doute à apprendre comment licencier du personnel.

Quant à cette multinationale elle-même, qui employait près de 780 000 personnes fin août 2025, elle en a perdu 12 000 en trois mois, et la purge n'est pas terminée.

« Nous nous séparons dans un temps très court des personnes dont nous pensons, selon notre expérience, qu'elles ne pourront pas apprendre les compétences nécessaires » a déclaré sa patronne. On voit que la formation dispensée dans son entreprise l'a inspirée !

Sylvie Maréchal

Saint-Gobain PAM : la direction s'attaque aux salariés et aux retraités

Juste avant les vacances, sous le prétexte d'investir dans un four électrique destiné à remplacer les hauts-fourneaux, la direction avait annoncé vouloir reprendre une série d'avantages aux 1 500 salariés de Saint-Gobain Pont-à-Mousson : un vol de 7 millions d'euros.

Finalement, suite à un « accord de fin de conflit » signé le 25 septembre, la direction volera 6,6 millions répartis entre les salariés... et les retraités,

À l'appel de tous les syndicats, les travailleurs avaient répondu mardi 2 septembre par une journée de grève massive, quasiment totale. De nouveau la grève avait été très suivie le 10 septembre sans que la direction remette en question

son plan d'économies de 7 millions d'euros, qui prévoyait au départ le gel des augmentations de salaires sur trois ans, la suppression de la prime de vacances et la diminution de la prime d'ancienneté, la réduction des indemnités kilométriques, une moindre participation de l'employeur à la prévoyance, et d'autres mesures encore.

Suite à ces deux journées de grève, la CGT a proposé

une grève dite « glissante » de deux heures par jour. Même si elle s'est maintenue plusieurs jours dans certains services, cette grève tournante, où les travailleurs ne se retrouvent plus ensemble, n'a évidemment pas davantage fait reculer la direction.

Au fil des séances de négociations avec les syndicats, la direction a proposé de diminuer – un peu – la ponction opérée sur les salariés... pour la reporter pour un tiers sur les retraités au travers des mesures de viager dont ils bénéficient. Des retraités pourront perdre plus de 1 000 euros par an tandis que les actifs vont



Coulée du haut-fourneau en 2014 à Saint-Gobain PAM.

voir leurs indemnités kilométriques supprimées ou réduites et leurs augmentations salariales gelées pour les trois années à venir.

Opposer actifs aux retraités et les racketter tous, voilà la méthode vraiment crapuleuse utilisée par un groupe qui a encore dégagé 1,63 milliard d'euros de bénéfice net au premier semestre, avec une marge d'exploitation record de 11,8 %.

Mardi 23 septembre, la direction lançait un ultimatum, à prendre ou à laisser, sous la menace de revenir

au plan initial ou de ne pas faire l'investissement indispensable à la pérennité des usines PAM. La CGT, le syndicat majoritaire, organisait un vote auquel 60 % des salariés ont participé et parmi eux, le revolver sur la tempe, 77,5 % ont voté pour les propositions de la direction.

Même riches à milliards comme Saint-Gobain, les capitalistes mènent la guerre aux travailleurs. Ceux-ci, qui font tourner les usines et toute la société, ont de quoi leur répondre.

Correspondant LO

Forvia – Flers : déjouer les manœuvres patronales

L'annonce de 38 licenciements au Centre technique de Caligny près de Flers dans l'Orne a été un choc pour les travailleurs du site.



Manifestation du 2 octobre à Flers.

En effet, quand la direction de l'usine avait rendu publique sa décision de procéder à des échanges de production entre Flers et la Pologne, elle avait assuré aux salariés qu'aucune suppression d'emploi n'était à craindre. Mais surtout, ces licenciements sont restés cachés jusqu'au dernier moment, des travailleurs étant informés de leur sort une demi-heure avant qu'il soit connu officiellement, d'autres découvrant sur une liste que leur poste était supprimé.

Les suppressions de postes concernent principalement la division Recherche et développement, dont Flers est le siège européen. 150 emplois sont

supprimés, soit 15 % des effectifs du site. L'objectif du patron, avec l'accord des syndicats dits représentatifs, était d'y parvenir dans le cadre d'un plan de départs dits volontaires, en fait selon la volonté du patron. Trente-huit salariés qui n'ont pas souscrit à ce plan sont aujourd'hui licenciés contre leur volonté.

Dans un document financier publié en février 2025 à destination des actionnaires et des spéculateurs en Bourse, les dirigeants du groupe se vantent de réussir d'ici à la fin 2025 90 % des 10 000 suppressions d'emploi programmées pour la fin 2027. Et ils prévoient une hausse de leur marge « soutenue par des initiatives

d'excellence opérationnelle et la réduction des coûts fixes ». Cela signifie l'augmentation de l'exploitation et des plans de licenciement.

À destination des travailleurs, les actionnaires de Forvia se disent victimes de la baisse des ventes automobiles depuis plusieurs années. Le résultat opérationnel du groupe est passé de 428 millions à 1,1 milliard d'euros entre 2022 et 2023. Et il a su trouver sans difficulté 5,7 milliards pour racheter à crédit l'équipementier allemand Hella.

Le deuxième argument invoqué pour licencier est la concurrence chinoise. Depuis trente ans, Forvia est présent sur le marché chinois. C'est même aujourd'hui son premier pays d'implantation, avec 80 sites de production au travers de coentreprises avec pas moins de 40 constructeurs locaux. Cette concurrence, Forvia, comme tous les autres capitalistes, l'organise donc en fait en Chine, en France, comme dans tous les autres pays du monde.

Face à leurs exploiters communs, les travailleurs de Forvia de tous les pays ont donc tous les mêmes intérêts à défendre.

Correspondant LO

Storengy – Oise : en grève pour les salaires

Les travailleurs de Storengy à Gournay-sur-Aronde, dans l'Oise, étaient toujours mobilisés le 2 octobre, depuis un mois, pour 9 % d'augmentation de salaires et pour une baisse de la TVA sur les factures d'énergie.

Dans cette filiale d'Engie qui faisait auparavant partie de GDF, une cinquantaine de travailleurs supervisent 24 heures sur 24 une gigantesque cavité souterraine qui s'étend sous plusieurs communes, où environ un milliard de mètres cubes de gaz naturel sont stockés l'été avant d'être redistribués l'hiver. Comme dans tout le secteur des industries électriques et gazières (centrales électriques, terminaux méthaniers, transport et distribution), les salaires sont régis par une grille nationale qui n'a pas changé depuis des années et qui démarre en dessous du smic ! Après 34 ans d'ancienneté, au 12^e et dernier échelon, le salaire de base au plus petit coefficient n'est que de 1 740 euros net par mois. Les travailleurs revendiquent donc 9 % d'augmentation des salaires et des primes, pour remonter le plus petit salaire d'embauche au niveau du smic et rattraper le retard accumulé depuis des années.

Les travailleurs revendiquent aussi une baisse de la TVA sur l'énergie. En effet, le 1^{er} août, le gouvernement a fait passer son taux sur les abonnements énergétiques de 5,5 % à 20 %, tandis que la quantité d'énergie consommée était déjà taxée à 20 %. La TVA est payée au même taux par les milliardaires et par ceux qui ont de tout petits revenus : à 5,5 % elle est injuste et l'est encore plus à 20 %. Comble de l'hypocrisie, 5,5 % est un taux réduit censé s'appliquer aux produits de première nécessité. Avoir de quoi se chauffer n'en serait pas une !

Depuis plus d'un mois ont lieu des jours de grève ou des débrayages. L'activité du site est ralentie et les entreprises sous-traitantes ne peuvent plus y accéder. Le 2 octobre, un rassemblement était organisé devant le site pour soutenir les travailleurs en lutte bien déterminés à poursuivre leur mouvement.

Correspondant LO

Carrefour Alma – Rennes : salariés en colère

Samedi 4 octobre, une cinquantaine de travailleurs de l'hypermarché Carrefour Alma de Rennes ont débrayé devant la surface de vente pendant plusieurs heures.

Ils dénonçaient la politique de la direction qui, sous prétexte de chiffre d'affaires insuffisant, cherche à faire des économies par tous les bouts. En effet, Carrefour ayant cédé la gestion du magasin à un locataire-gérant, celui-ci, pour en assurer la rentabilité, pressure toujours plus les employés. Ainsi, en milieu de semaine, il a décidé de retirer sa signature de l'accord d'entreprise qui garantissait un samedi de repos toutes les cinq semaines et le travail des jours fériés au

volontariat. Par ailleurs, il veut dorénavant généraliser les coupures en milieu de journée, ce qui rallonge de fait la journée de travail. Et, cerise sur le gâteau, pour être sûr que son message soit bien reçu, il paie un « consultant » qui surveille, épie, et certains employés considèrent même qu'il les pousse à la faute afin de mieux pouvoir les licencier et faire ainsi régner un climat de peur dans l'entreprise. Malgré cela, les salariés ne se sont pas laissés intimider et ont fait comprendre à

la direction qu'ils ne se laisseront pas faire. Lors de l'assemblée générale organisée sur le piquet de grève, ils ont témoigné de la dégradation de leurs conditions de travail qui, depuis le passage en location-gérance du magasin en 2022, n'a fait que s'accélérer. À l'occasion, ils ont reçu le soutien de nombreux clients, à qui étaient distribués des tracts expliquant les raisons de ce mouvement. À la fin du débrayage, les grévistes se sont séparés, ravis d'avoir exprimé leur mécontentement, mais aussi conscients qu'il faudra remettre ça si la direction restait sourde à leur colère.

Correspondant LO



Le rassemblement du 4 octobre devant le Carrefour Alma.

QUI SOMMES-NOUS?

Lutte ouvrière

Un·e cm n·s te (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel. Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée quatre-vingt-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: Anne-Laure Assayag, Nathalie Rossi, Stephen Goldberg. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 9 900 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n°1029 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal octobre 2025.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Clinique Vinci Chambray-lès-Tours : le personnel se fait entendre

Mardi matin 30 septembre, une bonne centaine de salariés du Pôle santé Vinci, en débrayage, ont occupé durant plusieurs heures le rond-point qui mène à la clinique.

Ils se sont bien fait entendre, arrêtant toutes les voitures et camions pour leur demander de klaxonner bien fort, ce que beaucoup faisaient d'ailleurs spontanément en passant pour montrer leur solidarité. Les raisons de la colère ne manquent pas dans cette grosse clinique privée de plus de 500 lits et 800 salariés, rachetée l'an dernier par le prospère groupe Vivalto, qui possède une centaine de tels établissements. C'est la période des négociations salariales et tous étaient appelés à se mobiliser le 30 septembre alors que la direction propose un « grand » 1 % d'augmentation de salaire... Cela ne fait pas le compte, d'autant moins que, depuis le rachat par Vivalto, les conditions de travail n'ont cessé de se dégrader. Plus de 30 salariés

ont même démissionné sans être remplacés, et cela pèse sur le personnel restant, qui n'arrive plus à s'occuper correctement des patients, ni même parfois à prendre les pauses réglementaires. Quant au salaire, la direction a annoncé la fin de la prime Ségur, que tout le monde touchait. Pour un certain nombre, cela ramènerait leur salaire au niveau du smic ! La prime d'intéressement, de 1 500 euros à 2 000 euros en 2024, passerait à 500 ou 700 euros cette année et serait de zéro en 2026. Tout cela alors que la clinique se porte très bien et le groupe Vivalto aussi, cela va sans dire. Alors, cette accumulation engendre la colère, et le personnel compte bien recommencer à se faire entendre encore plus fort.

Correspondant LO

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX.

Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne

peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière ☐ Lutte de classe ☐

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €
Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.			

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Maroc : une jeunesse dans la rue

Au Maroc, les manifestations contre les inégalités sociales et pour la chute du Premier ministre milliardaire, commencées fin septembre, continuent à réunir des milliers de jeunes et s'étendent.

Les premiers manifestants, qui avaient souvent autour de 25 ans, ont été rejoints par des lycéens voire des collégiens. Ils ont été confrontés à la répression, parfois très brutale, des forces policières. Trois jeunes ont été tués par les tirs des gendarmes au sud d'Agadir. Les arrestations par centaines et des violences sur des manifestants isolés ont entraîné un mouvement de sympathie et étendu la contestation à d'autres grandes villes, comme Nador et Oujda, au nord-est, et à de nombreuses petites villes délaissées.

Les manifestants réclament la libération des

détenus, la justice pour deux jeunes grièvement blessés à Oujda par une fourgonnette de la police et la vérité sur la mort des trois jeunes d'Agadir. Ils veulent « des comptes maintenant ! »

Ces manifestations sont encore minoritaires et ne ciblent pas, pour le moment, le roi du Maroc, voire font appel à lui pour régler la situation. Pourtant, le roi est la première fortune du pays, lui et sa famille sont actionnaires majoritaires d'une holding, Al Mada (ex-SNI), qui domine de nombreux secteurs de l'économie, banques, télécommunications, immobilier, mines, grande distribution... La



DR YABILADI

Manifestation le 14 septembre à Agadir.

fortune insolente de la famille royale ne l'empêche pas de toucher une allocation annuelle de l'État de l'ordre de 250 millions d'euros, pour les frais de la cour.

Au bout d'une semaine de manifestations, le très riche chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, espérant calmer les protestations, a

appelé « au dialogue », tout en déclarant continuer la même politique budgétaire. La réponse des manifestants a été claire : « Lâchez sur les revendications, partez et nous verrons ensuite. »

Ce mouvement de révolte de la jeunesse, qui se définit comme celui de la GenZ (génération Z) en référence

aux révoltes des jeunes au Sri Lanka, au Bangladesh et au Népal, est parti à la mi-septembre des manifestations de colère des habitants d'Agadir après la mort en très peu de temps de huit femmes enceintes, faute d'équipements dans l'hôpital public de la ville.

Au Maroc, les protestations populaires et les marches de villageois contre la privatisation de l'eau, pour l'électrification et la connexion au réseau internet, la construction de routes goudronnées, les transports publics, l'accès aux soins... sont fréquentes. « On fait construire des stades de hockey pour la Coupe du monde alors que les victimes du tremblement de terre, à Al-Haouz, dorment encore sous des tentes depuis deux ans maintenant », s'insurgent les manifestants.

Ni les appels au dialogue ni la répression n'ont fait taire le mécontentement. Les manifestations pour la justice sociale, la santé et l'éducation reflètent le mécontentement profond existant dans les classes populaires.

Louisa Guersif

Une manifestation pour Gaza

Dimanche 5 octobre à Rabat, la capitale du Maroc, une manifestation en soutien aux Palestiniens et contre la politique pro-Israël du gouvernement a rassemblé des dizaines de milliers de personnes.

Fin décembre 2020, une convention tripartite entre le royaume du Maroc, les États-Unis et Israël a abouti à intégrer le royaume aux accords dits d'Abraham, ajoutant officiellement le Maroc à la liste des pays arabes ayant normalisé leurs relations avec Israël. En échange, Donald Trump a reconnu la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental.

Depuis, la collaboration israélo-marocaine n'a

cessé de s'approfondir, en particulier sur le plan militaire : protocole de coopération militaire à partir de novembre 2021 ; achat par le Maroc d'un système de défense sol-air israélien pour un demi-milliard de dollars, d'un satellite espion pour un milliard de dollars ; investissement israélo-marocain dans une usine de production de drones militaires sur le sol marocain ; participation de l'armée israélienne à

un exercice militaire sous la direction conjointe des armées américaine et marocaine en 2024 et 2025...

Pour le roi et le gouvernement, seules comptent la politique d'armement et les dépenses qui l'accompagnent afin d'être prêts à une guerre avec l'Algérie, avec laquelle la tension ne cesse de monter. Ils n'ont que mépris et indifférence pour la situation des populations, qu'elles soient marocaines ou palestiniennes. C'est bien cela que les manifestants ont dénoncé le 5 octobre.

Valérie Fontaine



CAPTURE D'ÉCRAN INSTAGRAM

Le Medef et la Syrie : les vautours

CMA-CGM, Accor, Airbus, Suez, Thales... une délégation de 42 patrons français sous l'égide du Medef s'est rendue en Syrie le 1^{er} octobre.

Elle a été reçue par l'ex-djihadiste Ahmed Al-Charaa, qui a accédé au pouvoir après la chute du clan Assad en décembre 2024 dans un pays exsangue, à l'issue de quatorze années de guerre. L'armateur CMA-CGM, contrôlé par le milliardaire Rodophe Saadé, pilotait la délégation. Il faut dire qu'il est en Syrie comme chez lui puisque, malgré les sanctions financières imposées par les États-Unis et l'Union européenne au

régime de Bachar Al-Assad, il avait continué à exploiter le terminal à conteneurs du port syrien de Lattaquié. Grâce à cela, il a pu signer un contrat en mai 2025 avec le nouveau pouvoir, qui lui attribue un chantier pour donner accès à des navires de grande taille.

Les autres sociétés de la délégation restent plus prudentes : « On ne va pas la jouer à la saoudienne en promettant des investissements mirobolants, on est

venus pour prendre la température », expliquait une représentante du Medef. Arrivée en Syrie depuis le Liban dans quinze voitures blindées, sous l'escorte d'hélicoptères de l'armée, la délégation avait des raisons de s'inquiéter de la sécurité... de ses investissements. Dans les villes ravagées par les bombes à fragmentation, les sols et les bâtiments encore debout doivent être déminés, l'accès à l'eau, à l'électricité et à internet est limité, les affrontements ne sont pas terminés et un tiers du territoire, riche en pétrole et en gaz, échappe au

contrôle du pouvoir. Cependant, le gâteau est énorme, un marché de 400 milliards de dollars serait à conquérir, dont 250 milliards destinés à la reconstruction, selon la chambre de commerce de Damas. Cela fait dire à ces requins capitalistes que la Syrie serait un nouvel eldorado. Mais la concurrence est vive. Attendre que les banques et la finance donnent des garanties d'être payées comporte aussi un risque, celui d'être coiffé au poteau par les concurrents. Macron a beau avoir été le premier chef d'État occidental à

avoir reçu Ahmed Al-Charaa, l'Allemagne est aussi sur les rangs et les États-Unis, directement ou par Arabie saoudite interposée, pèsent bien davantage.

Quatorze ans de guerre ont provoqué quelque 500 000 morts, plus d'un million de blessés, 13 millions de déplacés dans le pays ou à l'étranger et 16 millions de personnes dépendent de l'aide humanitaire. Avant la guerre, après la guerre, les puissances impérialistes n'en finissent pas de dépecer le Moyen-Orient.

Jean Sanday